2 - PHOTOCOPIES - 2022

Photocopie couleur : 0,60 € l'unité

3 – RESTAURATION SCOLAIRE - 2022

Repas cantine scolaire : 3,90 € l'unité

4 - PRÊT DE MATERIEL - 2022

Pour toute demande de prêt de matériel (tables, bancs, chaises),
le demandeur devra établir une convention avec la commune de Réalmont.

Pour les associations de Réalmont	:	Gratuit
Pour les communes de la 3CT	:	Gratuit
Dans tous les autres cas	:	Forfait de 50 €

5 - CAMPING MUNICIPAL - 2022

LES TARIFS JOURNALIERS

* Emplacement nu avec électricité + 1 véhicule (auto ou moto)	8 €
* 2 ème véhicule (auto ou moto)	3 €
* Emplacement véhicule utilitaire	10 €
* Adulte et enfant de + 12 ans	3 €
* Enfant de 3 à 12 ans	2 €
* Enfant moins de 3 ans	Gratuit

GARAGE MORT (par jour)

* Hors saison	2 €
* Saison (hors emplacement)	3 €
* Saison (sur emplacement)	5 €

LOCATION DE MOBIL HOMES

Basse saison (avril-mai-juin)	2 ch Femil	3 ch Femil	3 ch Rapid'Home
Nuit unique	41 €	49 €	58 €
2 nuits	77 €	93 €	110 €
3 nuits	110 €	137 €	162 €
4 nuits	143 €	181 €	214 €
5 nuits	176 €	225 €	266 €
6 nuits	209 €	234 €	276 €
Semaine (7 nuits)	220 €	242 €	286 €

Haute saison(Juillet -Août)	2 ch Femil	3 ch Femil	3 ch Rapid'Home
Nuit unique	77 €	93 €	110 €
2 nuits	148 €	181 €	214 €
3 nuits	208 €	263 €	311 €
4 nuits	268 €	345 €	408 €
5 nuits	328 €	368 €	435 €
6 nuits	354 €	390 €	461 €
Semaine (7 nuits)	379 €	412 €	487 €

MACHINE À LAVER LE LINGE - REPASSAGE

Kit lavage : jeton + lessive	6 €
Table à repasser et fer (caution 40 €)	Gratuit

AIRE DE SERVICE

Pour les usagers du camping	Gratuit
Pour les non résidents au camping (4 heures maximum)	6 €

JEUX – BARBECUE

Raquettes de tennis de table et de badminton + balles ou volants	Gratuit
Grilles barbecue (caution 20 €)	Gratuit

6- FOURRIERE - 2022

nature /véhicule	VL	Moto
Immobilisation véhicule	7 €	7 €
Opération préalable	15 €	7 €
Enlèvement	120 €	45 €
Garde/ jour	6 €	3 €
Expertise	61 €	30 €

7 - FOIRES ET MARCHES – 2022

Abonné	: 15,00 €	le mètre linéaire par semestre
Occasionnel	: 1,20 €	le mètre linéaire par marché
Voiture commerciale, camionnette		
Jusqu'à 3,5 Tonnes	: 103,00 €	par semestre (abonné)
	: 5,40 €	par marché (non abonné)
De 3,5 à 5 Tonnes	: 171,00 €	par semestre (abonné)
	: 11,80 €	par marché (non abonné)
Démonstrateur	: 7,00 €	par marché
Camion podium	: 28,50 €	par marché
Camion spécial au-delà de 5 Tonnes	: 55,00 €	par marché
Exposition d'automobiles		
Hors marché	: 43,00 €	10 voitures maximum
Sur marché	: 3,50 €	par voiture
Sur foires annuelles	: 4,20 €	par voiture
Marché à l'ail et autres produits	: 3,50 €	par voiture
Cirque	: 60,00 €	

Ces tarifs seront applicables à tous les exposants et vendeurs situés sur les différentes places du village précisées dans le règlement municipal des foires et marchés.

Pour les abonnés, les abonnements des foires du 1er mai et du 11 novembre sont compris dans ces tarifs.

Pour les occasionnels, à l'occasion de ces foires, le prix sera de 1,50 € le mètre linéaire.

Les abonnés seront invités à régler leur abonnement semestriel avant le 31 mars et le 30 septembre.

Ceux qui n'auront pas réglé à bonne date seront considérés comme ayant résilié, à leurs torts exclusifs, leur abonnement. Leur emplacement pourra être attribué à un autre occupant.

Par semestre (payable avec les droits de place) : 50 €
Par marché : 2,50 €

8 - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - 2022

Toute occupation du domaine public, même occasionnelle, par les terrasses mobiles des restaurants et des débits de boissons, les ventes au déballage, doit faire l'objet d'une demande préalable auprès des services municipaux.

Est considérée comme terrasse mobile, toute terrasse qui, en dehors des heures d'ouverture de l'établissement et en dehors du fonctionnement même de la terrasse (installation du mobilier – tables – chaises...) ne privatise pas l'emprise affectée à son utilisation. Le domaine public, dans ce cas, reste libre.

Le mobilier doit être rangé après l'heure de fermeture de la terrasse, et, en période de non exploitation de celle-ci, les tables et les chaises ne doivent pas être stockées sur le domaine public.

La délimitation de la terrasse est réalisée au sol, par les agents de la commune, par un dispositif discret (marquage, clous). L'ensemble des mobiliers sera implanté UNIQUEMENT dans le périmètre ainsi délimité.

Il en est de même pour la vente au déballage la délimitation de l'étal est réalisée au sol, par les agents de la commune, par un dispositif discret (marquage, clous). L'ensemble du stand sera implanté UNIQUEMENT dans le périmètre ainsi délimité.

Redevance annuelle : 30 € le M^2

Redevance semestrielle : 15 € le M^2

Redevance occasionnelle terrasse : 3 € le M^2

Redevance occasionnelle vente au déballage : 3 € le mètre linéaire d'exposition

N.B : Les commerçants et artisans disposent de mobiliers de vente qui sont des matériels conçus pour présenter et vendre des produits sur le domaine public. Les étalages, les présentoirs, les portants, les porte-cartes sont implantés contre la façade de l'établissement. Ils ne doivent pas présenter une dangerosité pour le domaine public (risque de chute ou de renversement) ou gêner la circulation des piétons.

9 - BASCULE AUTOMATIQUE – 2022 (libre service)

Tarif forfaitaire : 5 €

N.B : Le tarif ci-dessus sera appliqué également au pesage manuel. En cas de panne du monnayeur, un récépissé sera délivré.

10 - CIMETIERE ET SERVICE FUNERAIRE – 2022

CONCESSIONS (TTC)	30 ans	50 ans
Petite (2 places)	130 €	260 €
Moyenne (4 places)	260 €	520 €
Grande (6 places)	390 €	780 €

CAVEAUX (TTC)	PRIX
Petite (2 places)	1900 €
Moyenne (4 places)	2200 €
Grande (6 places)	2500 €

DEPOSITOIRE (TTC)	Pendant 1 an	Au-delà jusqu'à 18 mois
Location mensuelle	20 €	40 €

COLUMBARIUM (TTC)	15 ans	30 ans	50 ans
Caveau (4 urnes + 4 plaques gravées)	950 €	1250 €	1600 €

DISPERSION JARDIN DU SOUVENIR (TTC)	30€

LES TARIFS « POMPES FUNEBRES »	Commune HT €	Hors Commune HT €
Vacation Garde Champêtre	50 €	
Vacation pour mise en bière (2 agents)	30 € x 2 = 60 €	35 € x 2 = 70 €
Vacation pose scellés	30 €	
Vacation démarches préliminaires	40 €	65 €
Vacation porteur (4 porteurs)	90 € x 4 = 360 €	100 € x4 = 400 €
Vacation fossoyeur	65 €	
Creusement et comblement fosse	100 €	
Ouverture et fermeture caveau	80 €	100 €
Ouverture et fermeture case columbarium	40 €	
Réduction de corps (par corps)	50 €	
Prestation de service municipal	200 €	250 €

AUTRES PRESTATIONS	EUROS HT
Prise en charge véhicule	85 €
Déplacement hors commune (le km)	1 €
Vacation porteur arrivée directe cimetière	45 €
Prestation de service municipal (arrivée directe)	110 €

RAMPE REFRIGERANTE	EUROS HT
Par jour	40 €

CERCUEILS ADULTES	EUROS HT
Lyonnais courant (chêne)	660 €
Lyonnais Torsade (chêne)	780 €
Tombeau Tanus (chêne)	970 €
Tombeau Sonnac (chêne)	1100 €
Américain (acajou)	1300 €

CERCUEILS ADULTES (Pour incinération)	EUROS HT
Parisien incinération (pin)	530 €

RELIQUAIRES EN CHÊNE	EUROS HT
70 cm	150 €
110 cm	200 €
140 cm	265 €

CHRIST (EUROS HT)	25 €

PLAQUE GRAVEE (EUROS HT)	51 €

URNES (avec sac de transport)	EUROS HT
Métal (blanche)	55 €
Métal (autres)	65 €
Aluminium	75 €
Albâtre	125 €
Résine	130 €

11 - TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES – 2022

Travaux effectués par les services techniques municipaux

Main d'Oeuvre

9 - Frais de main-d'œuvre :	l'heure	30 €

Travaux et fournitures

1 – Ouverture de tranchée, évacuation des déblais et remblayage en grave 0/20 :

pour une tranchée de 0 à 3 ml	le ml	300 €
le ml supplémentaire	le ml	55 €
traversée de mur	le ml	105 €

3- Frais de déplacement :

particuliers	30 €
entreprises	40 €

4- Fourniture et pose gaine PVC pour traversée de route :

Ø 100	le ml	25 €
Ø 125	le ml	30 €

5- Plus value pour remblai au grave ciment :

le m^3	105 €

6- Réfection de chaussée forfaitaire pour un branchement de 3 ml à l'émulsion de bitume :

L'unité	200 €

7- Réfection chaussée :

émulsion	le m^2	20 €
enrobé à froid	le m^2	35 €
enrobé à chaud	le m^2	90 €

8- Réfection trottoir avec chape béton :

le m^2	55 €

9- Remise en place de pavés autobloquants :

le m^2	110 €

10- Passage sous câbles ou tuyaux divers :

L'unité	20 €

11- Plus value pour enlèvement terre impropre ou remblai :

le m^3	12 €

12- Fourniture tout venant 0/20 :

le m^3	50 €

Branchement pose de canalisations Eaux pluviales

13 - 1) Fourniture et pose de tuyau pour aqueduc sur fossé sans terrassement :

Ø 300	le ml	50 €
Ø 400	le ml	60 €
Ø 500	le ml	75 €
Ø 600	le ml	115 €

13- 2) Fourniture et pose de tuyau pour aqueduc avec terrassement et remblai au tout venant pour une tranchée de 1m20 de profondeur (pour les tranchée d'une profondeur supérieure à 1m20 le tout venant fourni en plus sera facturé) :

Ø 300	le ml	90 €
Ø 400	le ml	100 €
Ø 500	le ml	120 €
Ø 600	le ml	160 €

14 - Tête de buse suivant diamètre :

Ø 250	l'unité	250 €
Ø 300	l'unité	250 €
Ø 400	l'unité	350 €
Ø 500	l'unité	580 €
Ø 600	l'unité	760 €

15 - Fourniture et pose regard type Ville de Toulouse :

prof >= 1,50m	l'unité	650 €

15 bis - Plus valus au prix 15 pour Dm supplémentaire : 40 €

16 - Culotte de raccordement : l'unité 125 €

Location matériel et véhicules

17- Location de tracto pelle (sans chauffeur)	1 heure	50 €
18- Location camion (sans chauffeur)	1 heure	45 €
19- Location balayeuse (sans chauffeur)	1 heure	50 €
20 - Location mini pelle (sans chauffeur)	1 heure	40 €
21 - Location manitou (sans chauffeur)	1 heure	30 €
22- Location nacelle (sans chauffeur)	1 heure	50 €
23 - Location fourgon tollé ou plateau (sans chauffeur)	1 heure	20 €
24 - Location fourgonnette type berlingo	1 heure	20 €

Forfaits spécifiques

25 –Forfait frais de chantier comprenant : l'ensemble du petit outillage, des consommables, et des diverses petites fournitures.	%	15% du Montant Total HT du chantier

26 – Forfait déplacement hors commune (Inférieur à 10 km)		
Pour le matériel	jour	5%
Pour les agents	jour	5%

27 – Forfait déplacement hors commune (supérieur à 10 km)		
Pour le matériel	jour	10 %
Pour les agents	jour	10 %

Annexé à la délibération du 20 décembre 2021

Le Maire,

Henri VIAULES